



HEURES SUPPLEMENTAIRES :

Comme chaque année, les Elus sont consultés sur le contingent des heures supplémentaires allouées pour l'année à venir. En clair, c'est le nombre maximum d'heures supplémentaires autorisées par salarié. Le contingent d'heures supplémentaires n'évolue pas par rapport aux années précédentes malgré la défiscalisation prévue. C'est plutôt une bonne nouvelle, mais afin de les voir diminuer nous demandons que **les effectifs présents soient dimensionnés par rapport aux activités.**

AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA CEIDF :

Afin de ne pas payer une part supplémentaire du Fond de résolution unique (process qui impose aux banques européennes de prévoir une défaillance et qui est alimenté par les banques elles-mêmes, elles contribuent en fonction de leurs passifs hors fonds propres) La CEIDF ayant de très (trop) bons résultats a décidé d'augmenter son capital : cela lui permet de ne pas être impactée par cette mesure. Encore une magouille pour ne rien payer, et surtout pas aux salariés, qui sont pourtant à l'origine de ces très bons résultats financiers...

PLAN DE MOBILITE :

Nous avons réitéré la demande de la prise en charge financière des frais kilométriques des collègues utilisant leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. La CEIDF dit attendre les barèmes pour pouvoir le faire, comme si elle avait besoin d'attendre le top du gouvernement pour octroyer quelques centaines d'euros à ses salariés. Un sou c'est un sou !!!

La CGT outre la prise en charge d'indemnités, a proposé la mise à disposition d'un parc de vélo électrique, la mise en œuvre d'un système de covoiturage, et dans le cadre de mesures écologiques, lors des travaux agences la mise en œuvre de dispositif tel que les pompes à chaleur.

GIE :

Suite aux rachats des banques de Nouvelle Calédonie et de Tahiti, le groupe BPCEI va disparaître. La CEIDF va donc reprendre l'activité de ce groupement. Elle partagerait les gros crédits en cours dans cette structure entre les différentes entités qui composent le groupe... Une véritable fièvre acheteuse contamine la CEIDF, banque de Nouvelle Calédonie, Tahiti, recapitalisation de BPCE, intégration du Crédit Foncier et maintenant BPCE I... en cette excellente fin d'année financière...

Quand la CGT vous dit qu'il y a de l'argent pour les salaires !! Il faut juste vous mobiliser pour aller le chercher.

C'est Noël pourquoi pas pour nous !!!



BULLETIN DE SALAIRES DEMATERIALISES :

Les collègues auront le choix d'ouvrir ou non un coffre-fort numérique auprès de la poste gratuitement, la procédure sera expliquée prochainement via un courrier ou **chacun pourra accepter ou non d'y souscrire.**

BILAN CREDIT FONCIER FRANCE :

La reprise de cette activité (encore un achat de Noël) a l'air de se passer au mieux. Les 113 collègues ont été reçus collectivement. 88 d'entre eux ont souhaité un entretien individuel et sur les 80 collègues à affecter une quarantaine le sera en agence (essentiellement DR75 et 91). Pour les autres 20 ou 30, ils garderaient leur activité de financement des travaux de copropriété, secteur que nous n'avons pas à la CEIDF, donc création de service ! Pour les 10 ou 20 restants, ils rejoindront la DS2C pour des activités de Back office (suivis de leurs affaires en cours).

SANTE AU TRAVAIL :

On nous avait rapporté que certains collègues s'étaient vu interdire de remonter les déclarations d'incivilités. Or, la direction nous affirme que ces déclarations se font directement par le collègue vers la RH sans passage par la hiérarchie. Nous nous renseignerons sur ces informations.

TRAVAUX :

Concernant les travaux pour les agences de **Mantes Castor et Etampes**, il est évident qu'une agence de ce concept n'est pas adaptée à la typologie de clientèle de ces agences. **Les élus ont donc voté négativement sur ce projet à l'unanimité.** Fait qui mérite d'être relevé de par sa rareté. Cependant, la direction refuse d'entendre le bon sens de ceux qui connaissent le terrain et s'entête dans ses choix inappropriés. Il est vrai qu'en ce qui les concerne, ils resteront bien au chaud dans leur tour d'ivoire et ne risqueront pas grand-chose face aux incivilités et autres violences des clients mécontents.

CUMUL D'EMPLOI :

Nous nous sommes interrogés sur le besoin soudain qu'a ressenti la direction de faire ce rappel aujourd'hui. Les salaires à la CEIDF ne seraient-ils pas suffisants ? A notre demande d'explication la réponse a été assez floue. Cependant même si nous n'avons pas eu le nombre de collègues qui ont été concernés par cette mesure (il devait être assez élevé pour justifier ce rappel), nous avons quand même pu avoir ceux qui se sont déclarés depuis cette campagne. Selon la direction cela concernerait une cinquantaine de personnes. **Beaucoup trop à notre sens, si cela est justifié par une nécessité financière.**

SARCP MISSION DA : Une quinzaine de personnes serait sélectionnée pour ces missions. Durant cette mission ils toucheraient 100 euros par mois de supplément de salaire. La prime du SMIC !! Au bout de cette mission, ils intègrent la formation classique.